



Conférence-débat

« Excision et migration : déconstruire les idées reçues »

Date : Vendredi 21 octobre, 14h - 16h30 (accueil/café à 13h45)

Lieu : AMAZONE, 10 rue du Méridien, 1210 Bruxelles, salle A329 (3^e étage)

Public : ProfessionnelLEs

Modalités d'inscription : Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire. Merci de vous inscrire par e-mail auprès Charlotte Chevalier, charlotte.chevalier@intact-association.org avant le 14/10/16. La participation est **gratuite**.

Les filles et les femmes qui cherchent à être protégées d'une mutilation génitale féminine (MGF) ou d'autres violences de genre sont parfois contraintes de fuir leur pays. Arrivées en Belgique, elles doivent faire face aux difficultés des procédures pouvant leur assurer une protection. De plus, dans un climat de suspicion à l'égard des migrants, les femmes ou les parents opposés à l'excision de leur fille peuvent être confrontés à certaines idées reçues ou préjugés.

Quelles sont ces idées reçues ou préjugés que l'on peut entendre en matière de droit des étrangerEs dont le dossier d'asile est en lien avec les MGF ?

- « Madame a été excisée, donc elle ne peut plus obtenir une protection »
- « Il faut avoir une fille pour bénéficier du statut de réfugié »
- « Il n'est pas possible de demander l'asile pour une fille intacte dont les parents ne semblent pas opposés à l'excision »

Cette activité est organisée dans le cadre du projet « Stéréotypes et excision » mené par les Stratégies concertées de lutte contre les MGF et ses membres, en partenariat avec l'asbl INTACT.

Il s'agira d'abord de déconstruire les idées reçues sur la « fraude en matière d'asile ». Est-elle une réalité en Belgique ?

Ensuite, un échange permettra d'analyser le contexte des droits et des garanties à l'égard des filles et des femmes victimes ou exposées à une MGF dans leur pays d'origine au regard du respect des droits fondamentaux et de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Enfin, la discussion portera sur les moyens de prévention d'une MGF pour une fille intacte qui se trouve en Belgique.





Programme de la conférence :

- Qu'est-ce que la fraude en matière d'asile ?
Hélène Gribomont, doctorante et assistante de recherche à l'UCL, CeDIE et EDEM
- Balises posées par le respect des droits fondamentaux en cas de MGF et l'intérêt supérieur de l'enfant
Mathieu. Beys, juriste, Centre Fédéral Migration (Myria)
- Demande d'asile des parents d'une fille (intacte) en raison d'une crainte personnelle
Charlotte Chevalier, juriste, asbl INTACT et Hélène Gribomont
- Mesures de contrôle et travail de prévention par les différents acteurs de la maltraitance en Belgique
Charlotte Chevalier
- Discussion avec les participantEs

